

REPUBLIQUE FRANCAISE

20006906000032

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Communauté de Communes des Vosges du Sud

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GIROMAGNY

SERVICE PUBLIC LOCAL
Communauté de Communes des Vosges du Sud

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.20	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.24	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.25	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.27	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.28	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.29	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.30	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
p.31	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.34	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.35	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 421 614,38	2 168 581,11
+	+	+
R		
E	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
P	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si excédent) 1 475 215,75
O	(si déficit)	
R	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 643 796,86
S	=	=

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 205 236,83	1 491 129,54
+	+	+
R		
E	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	676 023,51
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde positif) 184 774,78
O	(si solde négatif)	
R	=	=
T	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 351 927,83
S	=	=
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	4 773 542,21	5 995 724,69

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	445 647,00	0,00	438 534,00		438 534,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	240 683,00	0,00	291 023,00		291 023,00
014	Atténuations de produits	65 000,00	0,00	90 980,00		90 980,00
65	Autres charges de gestion courante	4 600,00	0,00	6 742,00		6 742,00
Total des dépenses de gestion des services		755 930,00	0,00	827 279,00		827 279,00
66	Charges financières	288 719,32	0,00	278 794,84		278 794,84
67	Charges exceptionnelles	14 864,00	0,00	24 411,00		24 411,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 059 513,32	0,00	1 130 484,84		1 130 484,84
023	Virement à la section d'investissement (6)			484 049,63		484 049,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	810 657,63		807 079,91		807 079,91
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		810 657,63		1 291 129,54		1 291 129,54
TOTAL		1 870 170,95	0,00	2 421 614,38		2 421 614,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

2 421 614,38

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, r	2 062 328,00	0,00	1 558 964,00		1 558 964,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	13 156,00		13 156,00
75	Autres produits de gestion courante	536,27	0,00	2 500,00		2 500,00
Total des recettes de gestion des services		2 092 864,27	0,00	1 574 620,00		1 574 620,00
76	Produits financiers	10 112,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	216,90	0,00	179 035,02		179 035,02
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			1 776,00		1 776,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 103 193,17	0,00	1 755 431,02		1 755 431,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	413 150,09		413 150,09		413 150,09
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		413 150,09		413 150,09		413 150,09
TOTAL		2 516 343,26	0,00	2 168 581,11		2 168 581,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 475 215,75

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 643 796,86

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

877 979,45

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	4 884,19	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	101 873,26	63 328,20	238 000,00		301 328,20
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 371 103,52	0,00	1 197 203,18		1 197 203,18
	Total des dépenses d'équipement	1 507 860,97	63 328,20	1 436 203,18		1 499 531,38
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	816 981,53	0,00	355 883,56		355 883,56
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	816 981,53	0,00	355 883,56		355 883,56
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	119 310,31	83 362,80	0,00		83 362,80
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 444 152,81	146 691,00	1 792 086,74		1 938 777,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	413 150,09		413 150,09		413 150,09
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	413 150,09		413 150,09		413 150,09
	TOTAL	2 857 302,90	146 691,00	2 205 236,83		2 351 927,83

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 351 927,83

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	1 247 884,56	552 692,20	0,00		552 692,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	1 247 884,56	552 692,20	0,00		552 692,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	242 428,00	0,00	200 000,00		200 000,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	1 110 878,33	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	1 353 306,33	0,00	200 000,00		200 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	119 310,31	123 331,31	0,00		123 331,31
	Total des recettes réelles d'investissement	2 720 501,20	676 023,51	200 000,00		876 023,51
021	Virement de la section d'exploitation (4)			484 049,63		484 049,63
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	810 657,63		807 079,91		807 079,91
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	810 657,63		1 291 129,54		1 291 129,54
	TOTAL	3 531 158,83	676 023,51	1 491 129,54		2 167 153,05

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

184 774,78

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 351 927,83

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

877 979,45

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	438 534,00		438 534,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	291 023,00		291 023,00
014	Atténuations de produits	90 980,00		90 980,00
65	Autres charges de gestion courante	6 742,00		6 742,00
66	Charges financières	278 794,84	0,00	278 794,84
67	Charges exceptionnelles	24 411,00	0,00	24 411,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	807 079,91	807 079,91
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		484 049,63	484 049,63
Dépenses d'exploitation - Total		1 130 484,84	1 291 129,54	2 421 614,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 421 614,38
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	413 150,09	413 150,09
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	355 883,56	0,00	355 883,56
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 197 203,18		1 197 203,18
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	301 328,20	0,00	301 328,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	83 362,80	0,00	83 362,80
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 938 777,74	413 150,09	2 351 927,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
---	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	1 558 964,00		1 558 964,00
74	Subventions d'exploitation	13 156,00		13 156,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	0,00	2 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	179 035,02	413 150,09	592 185,11
78	Reprises sur amortissements et provisions	1 776,00	0,00	1 776,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation - Total	1 755 431,02	413 150,09	2 168 581,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 475 215,75
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 643 796,86
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	200 000,00	0,00	200 000,00
13	Subventions d'investissement	552 692,20	0,00	552 692,20
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		807 079,91	807 079,91
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	123 331,31	0,00	123 331,31
021	Virement de la section d'exploitation		484 049,63	484 049,63
	Recettes d'investissement - Total	876 023,51	1 291 129,54	2 167 153,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	184 774,78
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	445 647,00	438 534,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	152 000,00	154 730,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	38 000,00	34 650,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	750,00	
6066	Carburants	6 000,00	3 522,00	
6068	Autres matières et fournitures	23 000,00	19 000,00	
611	Sous-traitance générale		300,00	
6135	Locations mobilières	91,00	93,00	
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses		160,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	3 610,00	20 000,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	142 000,00	138 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	8 000,00	4 670,00	
61551	Matériel roulant	1 375,00	4 670,00	
61558	Autres biens mobiliers	16 890,00	4 750,00	
6156	Maintenance	10 116,00	4 050,00	
6161	Multirisques	3 000,00	2 733,00	
6168	Autres	2 000,00	346,00	
617	Etudes et recherches	7 464,00	270,00	
618	Divers		7 000,00	
6226	Honoraires	8 000,00	0,00	
6228	Divers	9 350,00	9 510,00	
6231	Annonces et insertions		1 700,00	
6237	Publications		1 716,00	
6251	Voyages et déplacements	500,00	114,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 015,00	2 698,00	
6262	Frais de télécommunications	11 015,00	10 165,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 056,00	1 270,00	
6287	Remboursements de frais		11 311,00	
635111	Cotisation foncière des entreprises		6,00	
63512	Taxes foncières	15,00	0,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	150,00	350,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	240 683,00	291 023,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	240 683,00	291 023,00	
014	Atténuations de produits (7)	65 000,00	90 980,00	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collec	65 000,00	90 980,00	
65	Autres charges de gestion courante	4 600,00	6 742,00	
6541	Créances admises en non-valeur	1 100,00	3 910,00	
6542	Créances éteintes	3 500,00	2 832,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		755 930,00	827 279,00	
66	Charges financières (b)(8)	288 719,32	278 794,84	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	292 748,67	282 867,61	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-4 029,35	-4 072,77	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	14 864,00	24 411,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 418,00	
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	8 463,00	
678	Autres charges exceptionnelles	13 364,00	7 530,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(9)		0,00	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges d'exploitation		0,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 059 513,32	1 130 484,84	
023	Virement à la section d'investissement		484 049,63	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	810 657,63	807 079,91	

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	810 657,63	807 079,91	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		810 657,63	1 291 129,54	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		810 657,63	1 291 129,54	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 870 170,95	2 421 614,38	

		+
RESTES A REALISER 2018 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		2 421 614,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	2 062 328,00	1 558 964,00	
704	Travaux	127 328,00	40 000,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 861 000,00	1 430 821,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	64 000,00	72 793,00	
7065	Produits des commiss° pour recouvrement de la redevance d'assa	1 000,00	1 750,00	
7068	Autres prestations de services	9 000,00	13 600,00	
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	13 156,00	
741	Primes d'épuration	20 000,00	13 156,00	
748	Autres subventions d'exploitation	10 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	536,27	2 500,00	
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout	536,27	0,00	
7581	FCTVA		2 500,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 092 864,27	1 574 620,00	
76	Produits financiers (b)	10 112,00	0,00	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	10 112,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	216,90	179 035,02	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	216,90	0,00	
778	Autres produits exceptionnels		179 035,02	
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (7)		1 776,00	
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges d'exploitation		1 776,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 103 193,17	1 755 431,02	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	413 150,09	413 150,09	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	413 150,09	413 150,09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
796	Transferts de charges financières		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		413 150,09	413 150,09	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 516 343,26	2 168 581,11	

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 475 215,75
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 643 796,86
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	4 884,19	0,00	
2031	Frais d'études		0,00	
2051	Concessions et droits similaires	4 884,19	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	101 873,26	238 000,00	
2128	Autres terrains		0,00	
21532	Réseaux d'assainissement	10 061,40	0,00	
21562	Service d'assainissement	63 886,20	232 000,00	
2182	Matériel de transport	21 142,08	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 020,04	3 500,00	
2184	Mobilier	1 163,54	0,00	
2188	Autres	3 800,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	30 000,00	1 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	30 000,00	1 000,00	
	Opération d'équipement n° 24 (5)	344 142,05	7 413,73	
	Opération d'équipement n° 25 (5)	365 911,47	394 754,90	
	Opération d'équipement n° 26 (5)	550 180,00	636 012,55	
	Opération d'équipement n° 27 (5)	2 400,00	25 000,00	
	Opération d'équipement n° 28 (5)	108 470,00	134 022,00	
	Total des dépenses d'équipement	1 507 860,97	1 436 203,18	
16	Emprunts et dettes assimilées	816 981,53	355 883,56	
1641	Emprunts en euros	223 532,94	230 263,17	
166	Refinancement de dette		0,00	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	143 448,59	125 620,39	
1687	Autres dettes	450 000,00	0,00	
	Total des dépenses financières	816 981,53	355 883,56	
45813	Opé. pour compte de tiers n° 3 (6)	119 310,31	0,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	119 310,31	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 444 152,81	1 792 086,74	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	413 150,09	413 150,09	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>413 150,09</i>	<i>413 150,09</i>	
139111	Agence de l'eau	11 489,01	11 489,01	
139118	Autres	66 947,94	66 947,94	
13913	Départements	2 504,15	2 504,15	
13915	Groupements de collectivités	128 691,30	128 691,30	
13918	Autres	203 517,69	203 517,69	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	413 150,09	413 150,09	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 857 302,90	2 205 236,83	

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	146 691,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 247 884,56	0,00	
13111	Agence de l'eau	1 009 599,00	0,00	
13118	Autres	238 285,56	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00	
166	Refinancement de dette		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		1 247 884,56	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 353 306,33	200 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	242 428,00	200 000,00	
1064	Réserves réglementées		0,00	
1068	Autres réserves	1 110 878,33	0,00	
Total des recettes financières		1 353 306,33	200 000,00	
45823	Opé. pour compte de tiers n° 3 (5)	119 310,31	0,00	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		119 310,31	0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		2 720 501,20	200 000,00	
021	Virement de la section d'exploitation		484 049,63	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	810 657,63	807 079,91	
28031	Amortissements des frais d'études	4 287,82	4 287,82	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	2 884,72	4 013,52	
28088	Autres immobilisations incorporelles	17,00	17,00	
28128	Autres terrains	22 135,77	22 135,77	
28138	Autres constructions	245,42	245,42	
281532	Réseaux d'assainissement	6 475,00	6 475,00	
281562	Service d'assainissement	720 533,84	733 025,78	
2817562	Service d'assainissement	29 102,21	29 102,21	
28182	Matériel de transport	14 509,47	2 249,09	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 829,59	2 523,59	
28184	Mobilier		54,00	
28188	Autres	8 636,79	2 950,71	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		810 657,63	1 291 129,54	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		810 657,63	1 291 129,54	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 531 158,83	1 491 129,54	

RESTES A REALISER 2018 (9)	676 023,51
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	184 774,78
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 351 927,83

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24
LIBELLE : Réseau Rougemont-Lachapelle S/Rgt
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		610 783,83	a 0,00	7 413,73	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
21562	Service d'assainissement	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	610 783,83	0,00	7 413,73		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	610 783,83	0,00	7 413,73		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
13111	Agence de l'eau		0,00
13118	Autres		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 413,73
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : Extension réseaux CCHS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		965 972,45	^a 0,00	394 754,90	^b	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	965 972,45	0,00	394 754,90		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	965 972,45	0,00	394 754,90		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
13111	Agence de l'eau		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-394 754,90
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26
LIBELLE : Réhabilitation réseau STEP Giromagny
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		44 323,50	a 0,00	636 012,55	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	44 323,50	0,00	636 012,55		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	44 323,50	0,00	636 012,55		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-636 012,55
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27
LIBELLE : Réhabilitation réseau STEP Anjoutey
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 977,11	a 0,00	25 000,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	1 977,11	0,00	25 000,00		
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 977,11	0,00	25 000,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP 2019
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 28
LIBELLE : Réhabilitation réseau CCHS hors Giromagny
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		20 100,00	a 0,00	134 022,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	20 100,00	0,00	134 022,00		
2315	installations, matériel et outillage techniques	20 100,00	0,00	134 022,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-134 022,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
MONS16347EUR	DEXIA CLF BANQUE	27/07/1998		01/08/2002	8 332 798,06	F			5,75		A	X	N	A-1
MONS16348EUR	DEXIA CLF BANQUE	14/12/2000		01/01/2002	38 433,61	F			6,22		A	X	N	A-1
MONS16350EUR	DEXIA CLF BANQUE	01/07/2001		01/09/2002	564 061,38	F			6,4		A	X	N	A-1
MONS16351EUR	DEXIA CLF BANQUE	01/03/2003		01/09/2003	300 000,00	F			4,62		A	X	N	A-1
0128 822 X	SA CREDIT FONCIER	21/10/2005		30/01/2007	950 000,00	F			3,85		A	C	N	A-1
1678170 92 N	SA CREDIT FONCIER	19/06/2008		30/09/2008	1 700 000,00	F			4,91		T	C	N	A-1
MONS16342EUR	DEXIA CLF BANQUE	13/03/2008		01/07/2008	1 491 825,72	F			4,19		T	P	N	A-1
MONS16352EUR	DEXIA CLF BANQUE	01/02/2009		01/02/2010	898 396,72	F			4,62		A	X	N	A-1
00489301992K	SA CREDIT FONCIER	26/03/2010		13/04/2011	750 000,00	F			4,46		A	C	N	A-1
MONS16340EUR	DEXIA CLF BANQUE	19/12/2014		01/01/2016	1 612 694,66	F			3,18		T	C	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)														
2001 2897	AGENCE DE L'EAU RHONE	05/12/2001		16/11/2005	2 290 432,59	F			0,0		A	X	N	A-1
2002 0482	AGENCE DE L'EAU RHONE	12/03/2002		16/08/2005	283 097,63	F			0,5		A	X	N	A-1
2003 1633	AGENCE DE L'EAU RHONE	15/09/2003		16/12/2006	48 686,38	F			0,0		A	X	N	A-1
2007 0198	AGENCE DE L'EAU RHONE	14/02/2007		16/11/2010	40 718,00	F			0,0		A	X	N	A-1
2013 0246	AGENCE DE L'EAU RHONE	21/01/2013		16/11/2019	530 119,00	F			0,0		A	X	N	A-1
2013 0246	AGENCE DE L'EAU RHONE	21/01/2013		16/05/2016	1 236 942,00	F			0,0		A	X	N	A-1
Total général					10 623 230,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Renseigner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant ; P pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICONE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)				6 523 232,52					230 263,17	282 718,21	0,00	106 371,16	
MON516347EUR	N	0,00		6 523 232,52					230 263,17	282 718,21	0,00	106 371,16	
MON516348EUR	N	0,00		21 679,50	9,56 F		5,75		1 664,20	1 246,57	0,00	479,53	
MIN516350EUR	N	0,00		17 746,02	11,00 F		6,22		1 038,61	1 103,93	0,00	1 039,33	
MON516351EUR	N	0,00		458 461,53	22,67 F		6,4		9 269,45	29 341,54	0,00	9 582,76	
0128 532 X	N	0,00		186 163,49	13,67 F		4,52		9 571,56	9 103,39	0,00	2 876,45	
1676170 92 N	N	0,00		722 000,00	37,00 F		3,85		19 000,00	27 797,00	0,00	24 885,22	
MON516342EUR	N	0,00		1 343 000,00	39,42 F		5,04691		34 000,00	68 220,59	0,00	178,30	
MON516342EUR	N	0,00		1 035 841,73	14,25 F		4,32251		54 058,81	43 149,53	0,00	10 512,71	
00489301992K	N	0,00		850 164,15	13,08 F		5,11938		34 058,54	30 037,53	0,00	26 092,12	
MON516340EUR	N	0,00		616 666,64	36,25 F		4,49829		16 666,67	27 895,32	0,00	19 178,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				1 471 505,46	19,25 F		3,26306		50 935,33	46 832,51	0,00	11 544,51	
1576 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				1 622 100,20					125 620,39	149,40	0,00	0,00	
2001 2997				1 622 100,20					125 620,39	149,40	0,00	0,00	
2002 0462	N	0,00		10 343,09	0,83 F		0,92318		10 343,09	51,72	0,00	0,00	
2003 1633	N	0,00		19 539,22	0,56 F		0,5		19 539,22	97,68	0,00	0,00	
2007 0188	N	0,00		6 626,39	1,92 F		0,0		3 313,23	0,00	0,00	0,00	
2013 0246	N	0,00		4 071,80	1,83 F		0,0		4 071,80	0,00	0,00	0,00	
2013 0246	N	0,00		530 119,00	20,83 F		7,6E-4		26 505,95	0,00	0,00	0,00	
2013 0246	N	0,00		1 051 400,70	16,33 F		7,6E-4		61 847,10	0,00	0,00	0,00	
Total général				8 145 332,72					355 883,56	282 657,61	0,00	106 371,16	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts décaissés » (intérêts décaissés) et (intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666).

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 23 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 5), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV
 A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	8 145 332,72					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turren, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

A1.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES		769 033,66	769 033,65
=A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	355 883,56	355 883,56
1641	Emprunts en euros	230 263,17	230 263,17
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	125 620,39	125 620,39
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		413 150,09	413 150,09
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	413 150,09	413 150,09
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	769 033,65	146 691,00	D001 0,00	915 724,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 491 129,54	1 491 129,54
Ressources propres externes de l'année (a)		200 000,00	200 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	200 000,00	200 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 291 129,54	1 291 129,54
28031	Amortissements des frais d'études	4 287,82	4 287,82
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	4 013,52	4 013,52
28088	Autres immobilisations incorporelles	17,00	17,00
28128	Autres terrains	22 135,77	22 135,77
28138	Autres constructions	245,42	245,42
281532	Réseaux d'assainissement	6 475,00	6 475,00
281562	Service d'assainissement	733 025,78	733 025,78
2817562	Service d'assainissement	29 102,21	29 102,21
28182	Matériel de transport	2 249,09	2 249,09
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 523,59	2 523,59
28184	Mobilier	54,00	54,00
28188	Autres	2 950,71	2 950,71
021	Virement de la section d'exploitation	484 049,63	484 049,63

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 491 129,54	676 023,51	184 774,78	0,00	2 351 927,83

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	915 724,65
Ressources propres disponibles	IV	2 351 927,83
Solde	V = IV - II (6)	+ 1 436 203,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : Tr. 34 Assainissement	Date de la délibération :		
		RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00
45812 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)/(6)		0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)		0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	275 401,51	0,00	0,00
45822 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		275 401,51	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)/(6)		0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b-d)		275 401,51	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations communes (tiers restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4583	Intitulé de l'opération : Opération 25 réhabilitation réseaux	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
45813 Dépenses nouvelles (5)		71 442,05	83 362,80	0,00	83 362,80
Annulations sur dépenses (c)(6)		71 442,05	83 362,80	0,00	83 362,80
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	71 442,05	83 362,80	0,00	83 362,80
	RECETTES (b)				
45823 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	123 331,31	0,00	123 331,31
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	123 331,31	0,00	123 331,31
		0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	0,00	123 331,31	0,00	123 331,31

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR, 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 1 755 431,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Présenté par Monsieur le Président,
A Giromagny, le 02/04/2019
Monsieur le Président,

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 33
Nombre de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36
Contre :
Abstentions :

Délibéré par le conseil communautaire, réuni en session ordinaire,
A Giromagny, le 02/04/2019

Date de convocation : 29/03/19

Les membres du conseil communautaire,

BRINGARD Jean-Pierre



DOLADILLE Yannick

BERGDOLL Chantal

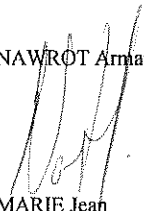


METRAL Catherine

CHIPEAUX Dominique

RICHARD Odile

NAWROT Armand

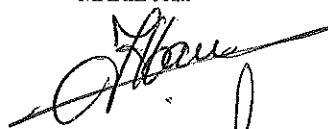


GRISWARD Danielle

PICCINELLI André



MARIE Jean



PHILIPPON Chantal

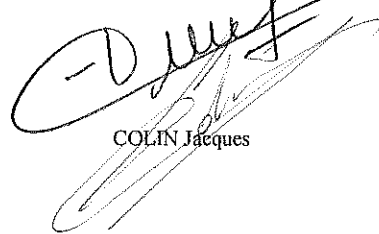
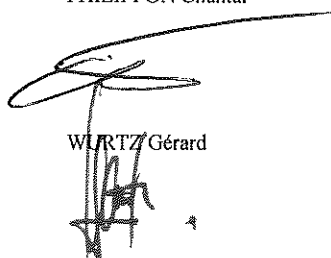
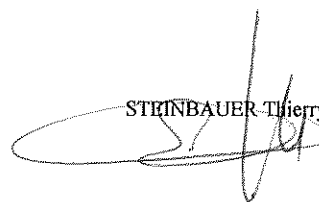
GRISEY Hervé



FESSLER Alain

WURTZ Gérard

LEBEAU Isabelle

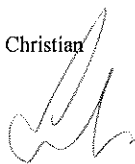




COLIN Jacques

ALLEMANN Emmanuelle

STRINBAUER Thierry

CODDET Christian



BONY Marie-Françoise

VALLOT Dominique

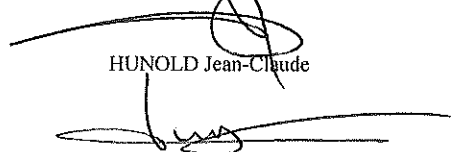



MBOUKOU Alphonse

JACQUEMIN Stéphane

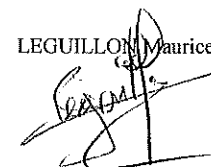
LEGUILLON Maurice

MEYER Gérard



HUNOLD Jean-Clude

KIEFFER Jean-François



PARROT Eric

BAZIN Olivier

ZENTNER Bernard

MARSOT Jean-Bernard

SIMONIN Guillaume

TRAVERS Gérard

CHASSIGNET Marie-José

JACQUEY Marc

ILTIS Denis

RINGENBACH Sylvie

AFFHOLDER Luc

FOLTZER Blainline

HOTZ Eric

RIETZ Yves

DUPONT Louis

GENEVOIS Jeannine

NICOD Fabien

MICLD Gity

BETOULLE Françoise

VALLVERDU Didier

CASTELEIN Nathalie

MONNIER Patrick

ANDERHUEBER Jean-Luc

ORIAM-BELOT Valérie

TREBAULT Claude

PARTY Claude

Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte-tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication, le

A Giromagny, le 21/04/19



